

Zeitschrift: Bildungsforschung und Bildungspraxis : schweizerische Zeitschrift für Erziehungswissenschaft = Éducation et recherche : revue suisse des sciences de l'éducation = Educazione e ricerca : rivista svizzera di scienze dell'educazione

Band: 3 (1981)

Heft: 3

Artikel: Les suites d'une recherche selon Lee J. Cronbach

Autor: Cardinet, Jean

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-786440>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les suites d'une recherche selon Lee J. Cronbach

Jean Cardinet

La recherche pédagogique ne doit pas seulement apporter des réponses à nos problèmes immédiats, mais contribuer à plus long terme à orienter nos conceptions éducatives. Ceci justifierait de consacrer collectivement plus d'efforts à l'interprétation théorique et à la réanalyse des résultats pour contrôler des hypothèses concurrentes. L'auteur d'une recherche a aussi la responsabilité redoutable de communiquer ses conclusions aux non-spécialistes. La compétence historique et le savoir-faire journalistique sont alors pour lui des compléments indispensables à la rigueur méthodologique.

Le Professeur Lee J. Cronbach, de l'Université de Stanford, est l'une des personnalités scientifiques les plus éminentes des sciences de l'éducation. Bien qu'il ait fait progresser la connaissance dans de multiples domaines, il se considère surtout comme spécialiste des méthodes de la recherche pédagogique. Il a fait circuler en 1978 une version préliminaire d'un ouvrage sur ce sujet, intitulé «Designing Educational Evaluations».

A l'occasion d'une journée d'étude des Chercheurs romands en Pédagogie, consacrée à la vulgarisation scientifique, Jean Cardinet a relu ce manuscrit pour y relever ce qui concernait l'interprétation et la diffusion des résultats d'une recherche. Il en a tiré quelques notes, qu'il communique à notre Revue, avec l'accord de Lee J. Cronbach.

Le manuscrit de cet auteur ne sera pas publié sous la forme qu'il avait en 1978, de sorte que les idées qui suivent ne représentent pas nécessairement sa position actuelle. Les lecteurs intéressés par une formulation plus récente pourront consulter «Toward reform of program evaluation» qui vient de paraître chez Jossey-Bass, ouvrage collectif auquel le Professeur Cronbach a apporté une contribution importante.

L'interprétation des résultats d'une recherche pédagogique d'évaluation

On posera en principe (même si cette exigence peut paraître parfois sévère aux chercheurs ou aux autorités) qu'une recherche d'évaluation doit nous renseigner non seulement sur la meilleure décision à prendre dans un cas particulier, mais sur le pourquoi de cette option: elle doit nous aider à mieux comprendre le domaine étudié.

Cette contribution théorique, en effet, aide les spécialistes (chercheurs, mais aussi responsables et enseignants) à se former une opinion et à guider, par la suite, celle des autorités politiques et du public en général. C'est par là que la recherche pédagogique peut avoir une portée à long terme. On peut citer comme exemple la recherche initiale de Léonard Ayres, en 1908, sur le problème du redoublement. Cet auteur comparait le nombre d'échecs scolaires selon les écoles aux Etats Unis. Les grands variations qu'il observa entre les taux de réussite, d'une institution à l'autre, le conduisirent à mettre en cause l'efficacité des méthodes d'instruction utilisées, plutôt que la capacité des élèves. Ses conclusions théoriques orientèrent l'évolution de la pédagogie américaine. De la même façon, l'évaluation négative du Projet Head Start à la suite de l'étude de Westinghouse donna un coup de frein aux grands programmes d'éducation compensatoire des années 60 et conduisit à orienter davantage les recherches vers le rôle des parents et l'aide éducative qu'on pouvait apporter dans les familles.

Ceci implique que l'interprétation des résultats ne se limite pas à la question posée et que le chercheur se sente responsable de mettre en évidence la portée théorique et pratique des résultats qu'il a obtenus. Ceci implique aussi que la communauté scientifique puisse débattre librement de ses conclusions et participe à toute la demande d'interprétation. Il est très regrettable que tant de recherches se terminent par la publication d'un rapport, sans autre interaction, à un moment où l'auteur lui-même est déjà embarqué sur un autre projet et n'a plus la possibilité d'approfondir ses conclusions. Il faudrait au contraire que les collègues discutent le caractère plus ou moins plausible des résultats et offrent des interprétations concurrentes, en réanalysant éventuellement les données, comme cela s'est produit pour le rapport Coleman (l'étude effectuée en 1966 à la demande du Congrès américain, pour contrôler l'effet des investissements consentis dans le domaine scolaire).

On objectera sans doute, en se fondant justement sur cet exemple, que de telles discussions peuvent être nuisibles, car les doutes jetés sur les conclusions dévalorisent la recherche: l'opinion publique est alors divisée et des blocages peuvent s'ensuivre.

C'est bien pourquoi les discussions scientifiques devraient plutôt avoir lieu en cours de recherche, entre spécialistes au courant des problèmes, et sans publicité excessive. Ces discussions permettraient de corriger éventuellement les méthodes utilisées ou d'entreprendre des recherches complémentaires pour choisir entre des interprétations différentes. On pourrait demander à des consultants de jouer le rôle d'«avocats du diable» pour mettre en évidence les failles des plans de recherche initiaux. Ceci ne limiterait pas les débats idéologiques et politiques que soulève nécessairement toute proposition en matière d'éducation, mais des discussions techniques préalables éviteraient au moins certaines interprétations abusives ou erronées des faits observés.

Pratiquement, cela pourrait impliquer une étude pilote d'une année par exemple, avant le début de la recherche principale, puis une étude de contrôle d'une année, après cette recherche, pour effectuer les vérifications souhaitables et tenter de parvenir à une meilleure compréhension. Cela serait coûteux, mais moins dommageable socialement que des conclusions hâtives, comme celles que contenait le rapport Coleman, par exemple.

La solution, apparemment prudente, qui consisterait à présenter les résultats sans les interpréter, serait une politique d'autruche, car d'autres personnes les interpréteraient nécessairement, et sans avoir la connaissance des faits que possède l'auteur de l'étude.

Aucun chercheur n'aura jamais les compétences voulues pour dégager convenablement toute les implications de ses résultats. Il devrait se faire aider de collègues spécialistes des domaines qu'il ne maîtrise pas, par exemple d'anthropologues, de philosophes, d'économistes ou de théoriciens des sciences politiques. Ces domaines peuvent être aussi pertinents pour la recherche pédagogique que la statistique ou la psychologie de l'enfant.

Il serait même sage, de la part de l'évaluateur, d'attirer l'attention sur divers ordres de faits et d'offrir le choix entre plusieurs interprétations concevables, puis de faire examiner ces diverses possibilités par d'autres milieux du système scolaire qui peuvent posséder des informations supplémentaires. L'interprétation peut devenir un processus de réflexion en commun, voire de dialogue intergroupe, chaque groupe confrontant sa perception de la réalité à la perception des autres. Finalement, la réflexion politique elle-même s'alimente de ces lectures multiples de l'ensemble des faits mis en évidence par la recherche.

2. La communication des résultats

L'information passe par une série de filtres, avant de parvenir à ses destinataires. Citons d'abord le filtre des statistiques, puis le choix des informations à présenter dans le rapport, puis le choix des conclusions principales (qui sont tout ce que la plupart des lecteurs ont le temps d'examiner). Rappelons aussi que les personnes qui reçoivent des informations, soit n'en perçoivent qu'une partie, soit assimilent ce qu'ils lisent à ce qu'ils croyaient déjà savoir. Par exemple, le rapport sur le programme Head Start d'éducation préscolaire (Cicirelli, 1969) n'a été cité que pour l'effet du programme sur le Q.I. des enfants (qui ne s'était pas amélioré), mais l'opinion publique n'a pas tenu compte des effets sur la nutrition, l'hygiène ou les conflits raciaux.

Présenter un rapport est donc une tâche difficile pour le chercheur, qui a plutôt l'habitude de s'adresser à des collègues partageant son langage et son style de pensée. Aussi est-il souvent effrayé, quand il rend publics ses résultats, de voir les distorsions que les journalistes font subir à ses affirmations. Il s'aperçoit parfois trop tard que l'opinion publique rejette ses conclusions sans les avoir jamais comprises, ni même entendues. Le plus souvent, il ne peut déjà plus inter-

venir efficacement pour corriger des erreurs d'interprétation qui ont été trop largement diffusées. Que peut-on faire pour éviter ces «dérapages» de la recherche?

Le rapport massif, technique, la thèse de doctorat, est impropre à la communication. Les conclusions utiles pour la communauté y restent enterrées. Le chercheur doit assumer sa responsabilité sociale de faire connaître ses résultats, sans craindre d'utiliser même des canaux non-académiques. Il peut opter pour les présentations orales, qui ont l'avantage de faire parvenir l'information au moment opportun. Il peut proposer des entretiens aux responsables, voire même utiliser leurs rares moments de disponibilité et profiter de conversations à table ou dans le train pour faire passer ses conclusions principales.

L'évaluateur doit s'inspirer de l'idéal du bon journalisme, qui est d'étudier des questions d'intérêt général, de juger de ce qui mérite l'attention du public et de présenter l'information sous une forme qui attire l'attention.

Ce sont souvent les autorités qui ont demandé la recherche qui s'opposent à ce que le chercheur en présente les résultats au public, parce qu'elles veulent garder le contrôle de cette évaluation. Ce contrôle se justifie s'il s'agit d'une étude interne à une organisation: la direction a le droit et le devoir de juger quelle information pourrait mettre en danger l'organisation dont elle a la charge.

Lorsqu'il s'agit d'évaluations portant sur le résultat de décisions politiques, il est fréquent que le contrat stipule aussi que le rapport appartient à l'autorité politique qui finance l'étude. C'est compréhensible de la part des politiciens, comme est compréhensible, de son côté, la demande du scientifique, qui doit pouvoir publier librement ses conclusions. Cette tension devrait trouver sa solution dans la recherche de l'intérêt public, qui exige qu'on fournisse la meilleure information possible au moins à tous ceux qui ont à participer aux décisions.

Si le chercheur n'a pas l'habitude de s'adresser à un large public, il devrait se faire aider par un spécialiste de la communication (comme il le fait quant il consulte un statisticien, par exemple). Son but doit être de donner à son audience une compréhension intuitive de l'innovation qu'il a étudiée et de l'expérience qui a été vécue par les participants, plutôt que d'écrire un rapport exhaustif ou de présenter un résumé abstrait des résultats observés.

Pour pouvoir préparer des rapports vivants, le chercheur doit commencer très tôt à collectionner les éléments qui ajouteront couleur et réalisme concret à ses conclusions décharnées. Il est utile, dans ce but, de constituer un dossier des incidents caractéristiques observés dans les classes ou cités par les personnes qui participent à l'étude. Il faut relever les faits, plutôt que leur interprétation, et noter leur contexte historique et social: lorsqu'on doit écrire le rapport, il est alors facile de feuilleter le dossier pour y trouver une anecdote qui vienne illustrer la conclusion. (Si ce n'est pas le cas, c'est que la conclusion est suspecte). Bien sûr, ce n'est pas l'anecdote qui justifie la conclusion, mais la conclusion qui justifie le choix de l'anecdote.

A quel niveau de détail faut-il descendre? Pour un rapport aux décideurs, on peut omettre tout ce qui n'est pas pertinent pour fonder la décision. Ceci ne signifie pas que la recherche elle-même doive se limiter à fonder ce choix. Les évaluateurs peuvent avoir effectué beaucoup plus d'analyses qu'ils n'en présenteront dans leurs conclusions. Ils diront, par exemple, «telle méthode obtient de meilleurs résultats que telle autre» et ils illustreront cette conclusion par les réponses données à quelques questions, mais ils ne copieront pas l'analyse d'items de tout le questionnaire d'évaluation présenté aux maîtres.

Autant qu'un scientifique, l'évaluateur doit être un historien. Ceci ne signifie pas qu'il doive publier tout le détail de ce qui s'est passé: il s'agirait alors d'archives et non d'histoire. L'histoire est sélective. Elle s'attache aux événements qui ont eu des conséquences. Elle essaie de donner une vue cohérente d'un ensemble de faits, voire d'un ensemble d'études de cas. L'évaluateur court un risque en offrant sa vision personnelle des choses, mais il le fait pour per-

mettre aux autres de percevoir rapidement les événements les plus significatifs. Il doit bien sûr permettre à d'autres spécialistes ou à d'autres groupes porteurs d'une expérience différente de la sienne de remettre en cause son interprétation.

Il peut paraître contradictoire de défendre une méthodologie historique après avoir souligné l'importance de la méthodologie scientifique. Pour montrer l'importance des deux approches, cependant, on peut citer l'exemple de Fisher, le pionnier des plans statistiques, qui après avoir étudié par l'analyse de la variance les facteurs de fertilité d'un terrain expérimental, s'étonnait de l'importance des fluctuations résiduelles qui subsistaient. Il entreprit une étude historique et put mettre en évidence une relation étroite entre les rendements annuels de ce terrain et le nombre d'ouvriers agricoles utilisés pour le désherber, année après année. – Les deux ordres d'interprétation peuvent donc se compléter dans le rapport présenté au public.

Die Folgen einer Forschung nach Lee J. Cronbach

Die pädagogische Forschung soll nicht nur auf unsere unmittelbaren Probleme antworten, sondern auch langfristig dazu beitragen, unseren erzieherischen Vorstellungen eine neue Richtung zu geben. Dies würde rechtfertigen, dass man der gemeinsamen theoretischen Interpretation und der Zweitanalyse der Ergebnisse mehr Aufmerksamkeit widmet, um gleichgerichtete Vermutungen nachzuprüfen. Der Forscher hat als Verfasser ebenfalls die bedeutende Verantwortung, Nichtspezialisten seine Schlussfolgerungen verständlich zu machen. Die historische Kompetenz und die journalistische Gewandtheit sind folglich für ihn unentbehrliche Ergänzungen zum methodologischen genauen Beobachten.

The conclusion of a research according to Lee J. Cronbach

Educational research should not only settle problems of immediate interest, but influence on a broader basis the evolution of ideas in this field. This implies that scientists should devote enough time collectively discussing the theoretical implications of their data and reanalysing them to test alternative hypotheses. The research worker has the heavy responsibility of conveying the conclusions of his work to non-specialists. Therefore a historical approach and good journalistic techniques must supplement his methodological rigor.

REFERENCES

- Ayres, L. P.: Laggards in our schools, New York Charities Publications Committee, 1909. (Russell Sage Foundation).
Cicirelli, V. G. (Ed.): The impact of Head Start: an evaluation of the effects of Head Start on children's cognitive and affective development, Westinghouse Learning Corporation, Athens, Ohio, 1969, 2 vols.
Coleman, J.S., Campbell, E.Q., Hobson, C.J., Mc Partland, J., Mood, A.M., Weinfeld, F.D. and York, R.L.: Equality of educational opportunity, Washington, D.C., U.S. Government Printing Office, 1966.
Cronbach, Lee J., with the assistance of Karen Shapiro: Designing Educational evaluations, Occasional papers of the Stanford Evaluation Consortium, Stanford University, Stanford, 1978.
U. S. Commission on Civil Rights: Racial Isolation in the Public Schools, Vol. I, U. S. Government Printing Office, Washington D. C., 1967.